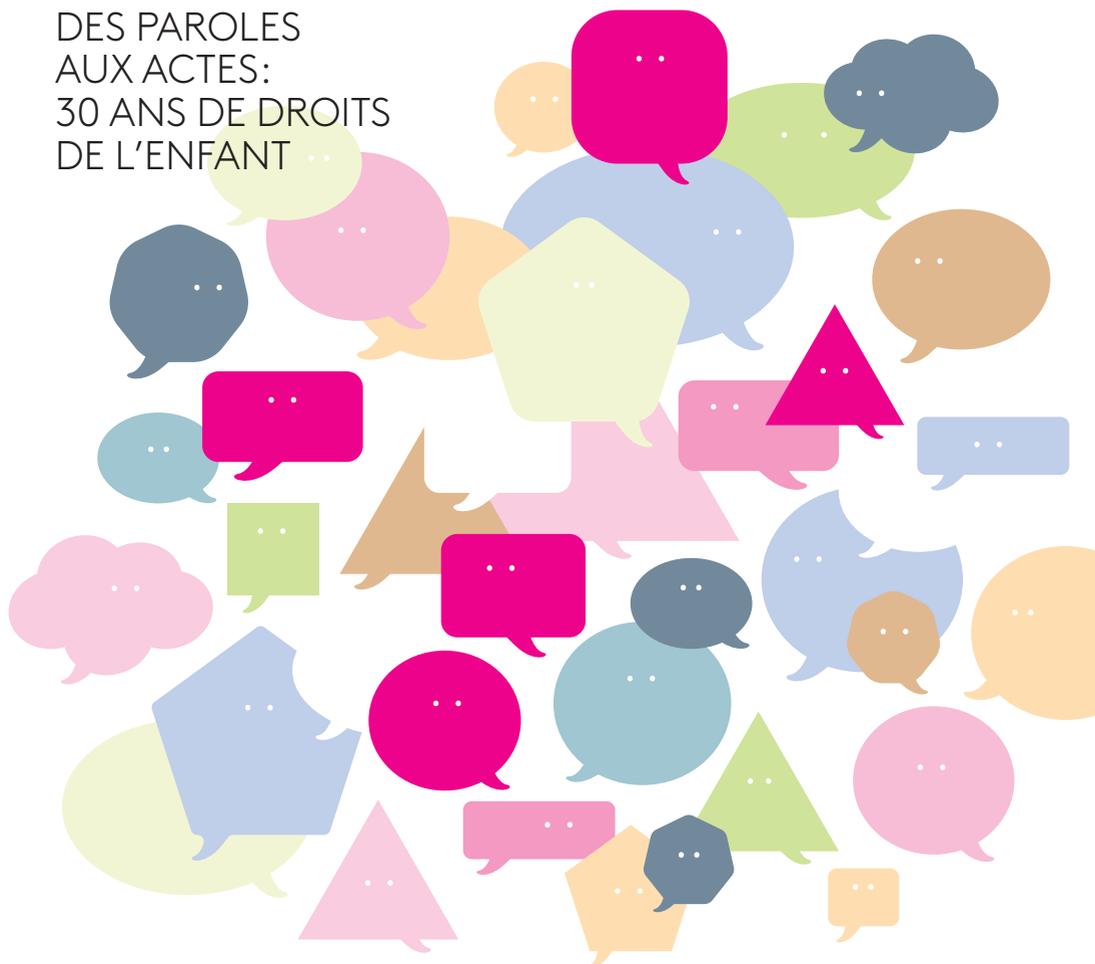


GRANDIR À LAUSANNE

BULLETIN DE LA DIRECTION DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS
AUTOMNE 2019 **NUMÉRO 26**

DES PAROLES
AUX ACTES:
30 ANS DE DROITS
DE L'ENFANT ...



PLACE AUX ENFANTS

Nous célébrons ce 20 novembre les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU, et c'est l'occasion d'affirmer qu'ils ont une place à part entière dans la société et dans la ville. Comment donner une place aux enfants dans une ville telle que Lausanne ? Nous pouvons répondre en trois parties.

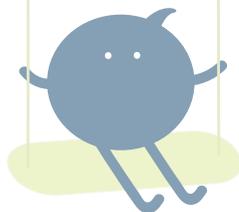
Des places pour les enfants, nous en avons créé une multitude : dans les écoles, dans les crèches, les garderies et les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Aujourd'hui, ce sont près de 14'000 enfants qui sont accueillis dans les bâtiments scolaires, et plus de 8'000 chaque semaine dans les structures pré- et parascolaires. Ces lieux doivent bien sûr permettre l'enseignement ou la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les parents, mais ils sont surtout des lieux de vie, de rencontres et de socialisation pour les enfants.

Donner une place aux enfants à Lausanne, c'est non seulement prévoir des lieux à leur intention, mais aussi penser leur présence dans toute la ville. Intégrer les enfants dans les rues, les parcs, les musées et les réceptions de l'administration, c'est penser à leurs capacités et leurs besoins spécifiques, à leurs intérêts et à leurs usages de ces lieux.

Donner une place aux enfants à Lausanne, c'est aussi leur donner la parole, leur permettre de dialoguer, d'élaborer des projets et d'interpeller les autres acteur·trice·s de la ville. Pour cela, le Conseil des jeunes et les Conseils des enfants sont des outils essentiels ; mais il s'agit aussi d'un réflexe que chacune et chacun peut avoir pour s'engager à la fois pour les enfants et avec eux.

Ce sont ces différents axes qui ont permis à la Ville de Lausanne d'être reconnue « commune amie des enfants » par l'UNICEF. Ces axes représentent bien sûr des objectifs, qui ne peuvent être acquis une fois pour toutes, et qui doivent être travaillés au quotidien. Mais nous sommes prêts à accepter ce défi, en comptant sur l'engagement des adultes et des enfants pour l'atteindre !

DAVID PAYOT DIRECTEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DES QUARTIERS
DE LA VILLE DE LAUSANNE



LES CONSEILS DES ENFANTS : DES EXPÉRIENCES DE CITOYENNETÉ

« Moi je voudrais une nouvelle balançoire sur la place de jeux! », « je voudrais parler des gens qui me font peur sur le chemin de l'école », « parler des déchets qui polluent », « aplatir toutes les montées de mon quartier », « un toboggan qui partirait de ma maison et qui arriverait tout droit dans la cour de l'école! », « on pourrait organiser une grande fête pour que nos parents rencontrent des amis », « programmer une boum! ».

Voilà le genre d'idées et d'envies énoncées lors des Conseils des enfants.

Depuis plus de 10 ans, Lausanne propose aux enfants âgés de 6 à 12 ans de se rencontrer environ une fois par mois pendant les périodes scolaires dans certaines maisons de quartier ou centres socioculturels de la Ville. Les enfants intéressés s'y retrouvent dans le but de discuter de leurs envies, de leurs projets ou de parler de certaines préoccupations liées à leur quartier. La fréquentation est gratuite et les enfants viennent de fois en fois selon leur envie. Ils sont invités à poser un regard sur leur environnement direct. Où jouent-ils? Quels chemins prennent-ils régulièrement? Aimeraient-ils réaliser certaines transformations dans leur quartier? Proposer une animation?

Afin que chaque enfant ait la possibilité de donner son avis, qu'il prenne facilement la parole ou qu'il soit très timide, les adultes qui animent les séances mettent en place différents supports. Ils soutiennent les réflexions des enfants en leur posant des questions spécifiques et garantissent un climat de confiance et de respect au sein du groupe. Une fois les idées de chacun·e exposées, démarre le temps des négociations. Quels seraient les avantages de ce projet? Qui serait intéressé à ce que nous organisions cette activité-là? Parfois le vote est nécessaire pour se départager. Ensuite, vient le moment de se confronter à la réalisa-

tion. Les enfants prennent part autant que possible à la concrétisation de leurs projets.

Si on demande aux enfants de nous décrire les Conseils, ils nous disent : « C'est un endroit où l'on crée des projets pour le quartier; on discute de nos idées; on participe et décide tous ensemble; on apprend des choses sur les autres et on reçoit leur avis sur nos idées. »

Et si on leur demande pourquoi ils viennent aux Conseils : « parce que j'aime bien parler et c'est important de dire ses idées »; « c'est cool d'améliorer le quartier »; « pour ne pas m'ennuyer et parce que c'est moins fatigant que de faire du karaté »; « parce que des fois on ne nous écoute pas et ici on peut aussi exprimer nos émotions »; « c'est l'occasion de se voir et de faire quelque chose ensemble dans le quartier ».

Voici quelques exemples de réalisations :

- écrire, créer et jouer un spectacle sur l'histoire du quartier;
- organiser une vente de pâtisseries pour acheter des croquettes afin d'entrer en contact avec les propriétaires de chiens : ceux qui font peur et ceux qu'on aime bien;
- participer au réaménagement d'une place de jeux;
- créer et animer un rallye dans le cadre d'une fête de quartier.

A travers ces expériences, les enfants s'écoutent les uns les autres, argumentent et négocient, pour finalement concrétiser un projet issu d'une ou de plusieurs de leurs idées.

LA DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE S'EXPRIME

Depuis 13 ans, je suis déléguée à l'enfance. A ce titre, j'essaie de favoriser une meilleure prise en compte des enfants comme habitants à part entière et avec des besoins spécifiques.

Pour y parvenir, je dispose principalement de trois leviers.

La démarche Pousses Urbaines, que je mène depuis 2007, me permet de rencontrer des enfants et les différentes facettes de leur vie en ville, puis de les mettre en valeur sous des formes fort diverses : visites guidées, expositions, courts-métrages, spectacles et un livre sorti cette année.

Le fait d'accompagner les personnes responsables des Conseils des enfants est une source de questionnements et de pistes inédites très riches.

La labellisation « commune amie des enfants », obtenue depuis 2011, visant à l'application de la Convention des droits de l'enfant, s'avère un bon outil de sensibilisation. Elle encourage notamment des services plus généralistes et des non-professionnel·le·s de l'enfance et de la jeunesse à intégrer davantage cette grande tranche de la population dans tout projet.

Ces trois dossiers sont stimulants et suscitent de jolies avancées.

Une question demeure pourtant : en réalité, qu'en est-il de la place des enfants en ville ?

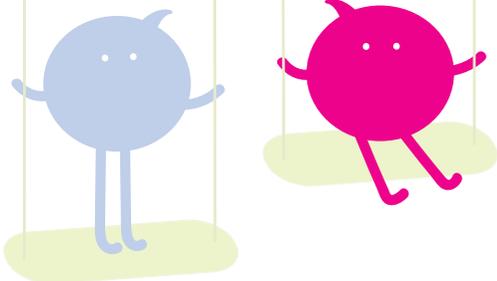
L'article 31 de la Convention des droits de l'enfant souligne notamment le droit de l'enfant aux loisirs, au jeu. Nous constatons que les enfants jouent partout et tout le temps et pas seulement dans les lieux qui leur sont dévolus. Nous savons que jouer est une joie et aussi une nécessité : cela participe grandement au développement physique, social, créatif. Et nous déplorons que nos enfants jouent de moins en moins dehors, qu'ils parcourent sans présence adulte des distances toujours plus courtes.

Bien qu'un réel effort soit entrepris à Lausanne pour que les places publiques et les places de jeux répondent le plus largement possible à la nécessité de jouer, il semble que de manière récurrente les enfants dérangent et soient moyennement les bienvenus.

J'en veux pour exemple l'offre des placettes de jeux privées qui, pour jouer à proximité de leur lieu d'habitation, pourrait être un bon complément. Mais le plus souvent leur accès est réservé aux seuls enfants des immeubles concernés. Parfois, cela représente très peu d'enfants. Et ceux, vivant à quelques numéros plus loin ou juste en face, ne peuvent pas en profiter.

Je crois que nous devons vraiment nous demander comment mieux concilier les intérêts de l'ensemble des habitant·e·s, enfants compris. Et dans ce sens, je suis persuadée que le réflexe d'associer plus systématiquement des enfants à la recherche de formes de cohabitation satisfaisantes pourrait y contribuer.

FLORENCE GODOY



ACTUALITÉS

«J'ai un mot à dire»

19 récits pour aborder les droits de l'enfant.

Un ouvrage réalisé par Pousses Urbaines et la Ville de Lausanne. Commande:

delegation.enfance@lausanne.ch

(CHF 12.- + port)

Les Conseils des Enfants de Lausanne

Pour les enfants lausannois de 6 à 12 ans, les réunions ont lieu dans les quartiers de Belleaux, Désert, Prélaz-Valency, Chailly, Bourdonnette, Bossons-Plaines du Loup.

Un Conseil des Grands, pour les jeunes de 9 à 14 ans, se réunit certains mercredis au centre-ville. www.lausanne.ch/cde

Les enfants ont un mot à vous dire !

Les enfants vous racontent leurs préoccupations, leurs engagements, leurs envies et leurs rêves, en direct depuis le Musée historique de Lausanne. Mercredi 20 novembre, écoutez-les sur radio.django.fm. Programme détaillé :

www.pousses-urbaines.ch

La brochure «Apprendre à Lausanne»

Panorama complet des formations utiles aux personnes migrantes et à leurs familles.

Disponible gratuitement auprès du

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

tél. 021 315 72 45 ou en ligne

www.lausanne.ch/bli

Une ludothèque à (re)découvrir

La ludothèque La Cigale et la Fourmi (collège de Chailly, chemin du Devin 10) a profité de la pause estivale pour revoir complètement le rangement et la classification des jeux et des jouets.

Horaire : mardi de 9h à 11h et de 15h à 18h, jeudi de 15h à 18h.

Animations un samedi et deux mercredis par mois.

www.lausanne.ch/ludothèques

Marché aux jouets: 5e édition !

Vente-troc de jouets pour et par les enfants, œuvre collective «Arbre aux papillons», atelier de création, contes, espace ludothèque et bien d'autres activités sont au programme de cette manifestation solidaire et durable.

Samedi 30 novembre, au Casino de Montbenon avec deux groupes d'exposants.

Horaire : de 9h à 12 et de 14h à 17h.

www.lausanne.ch/marches-jouets

unite.dd@lausanne.ch

tél. 021 315 53 03

Perturbateurs endocriniens: de la sensibilisation à l'action

La chasse aux perturbateurs endocriniens est ouverte ! La Ville de Lausanne munit les centres de vie infantine (CVE) d'outils pratiques pour limiter l'exposition des enfants à ces substances indésirables.

tél. 021 315 24 41 unite.dd@lausanne.ch

www.lausanne.ch/perturbateurs-endocriniens

INFOS PRATIQUES

Nouveaux espaces de jeux et d'activité physique

Cet été, la Ville de Lausanne a réalisé deux nouvelles places de jeux :

- La place de jeux du Château-Fort des Boveresses
- La place de jeux de Bellevaux (chemin des Maisons familiales)

Sports-Passion

Pour les élèves lausannois de la 5e à la 11e et RAC, initiation à différents sports le mercredi après-midi. Gratuit sauf pour les activités de neige (CHF 15.- par séance). Dorénavant, les inscriptions se font uniquement en ligne.

www.lausanne.ch/sports-passion

Informations et renseignements

Service des sports, tél. 021 315 14 15

Vibrer au rythme des Jeux olympiques de la jeunesse

Du 9 au 22 janvier, à côté des compétitions sportives, le centre-ville accueillera Lausanne en Jeux!, un riche programme public, festif et gratuit composé d'initiations, d'ateliers et de spectacles.

www.lausanne2020.sport.

Que faire pendant les vacances?

Toute l'offre pour les enfants et les jeunes www.lausanne.ch/jeunessevacances

Le bureau lausannois d'accueil vacances se tient également à votre disposition :
Pl. Chauderon 7A, niveau Terrasse.
Tél. 021 315 68 22/65

Vacances scolaires et jours fériés

HIVER du vendredi 20 décembre (fin des cours)
au lundi 6 janvier (reprise des cours)

RELÂCHES du vendredi 14 février (fin des cours)
au lundi 24 février (reprise des cours)

PÂQUES du jeudi 9 avril (fin des cours)
au lundi 27 avril (reprise des cours)

FÊTE DU TRAVAIL vendredi 1er mai

ASCENSION jeudi 21 et vendredi 22 mai

PENTECÔTE lundi 1er juin